



La Laiterie Fabre

Une Entreprise locale portée sur le bien-être de ses employées.

Gilles et Christine Fabre sont bien connus sur le territoire, notamment pour être les gérants de l'entreprise Laiterie Fabre. Mais on connaît moins leur initiative de bien-être au sein de leur entreprise.

Depuis 2021, ils font venir un professionnel du massage bien-être.

Franck Bardet, masseur bien-être, vient 3 fois par an à la Laiterie Fabre pour masser les employés qui le souhaitent. La séance dure 20 à 45 minutes. Les répercussions sont notables : détente et bien-être physique et mental des employés.

Franck Bardet s'est formé en 2018 dans un centre de formation en Haute Loire, spécialisé dans le massage bien-être. Il se forme continuellement afin de se perfectionner dans sa profession (ex : femmes enceintes, personnes âgées, etc.).

Ce type d'initiative avant-gardiste est plutôt pratiquée dans les entreprises internationales.

Alors saluons cette démarche méritante, d'autant plus en zone rurale !



Retrouvons nous

Samedi 12 Août 2023
Journée à la mémoire de Jules Bénézech
Cofondateur il y a 100 ans de la société Motobécane



Viane 10h30
Salle polyvalente
Concentration, déambulation dans le village de Motobécane

Diaporama de présentation
Jules Bénézech
Histoire de la création de la célèbre marque MOTOBECANE

Pose d'une plaque commémorative, suivie d'un pot de l'amitié



Mercredi 16 août à 17h30
À la salle polyvalente de Viane
Conférence sur le Meuron d'Air-France
Le Concorde
« Plus vite que le soleil »
Entrée gratuite



Animée par Henri Gilles Fournier
Ancien pilote du Concorde
Organisée par la Mairie de Viane



Préserveons l'eau.fr

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, notre économie et nos écosystèmes.

Or, les épisodes de sécheresse, comme celui historique de l'été 2022, la met sous tension.

Cette année encore, les ressources en eau disponibles sont basses, le niveau des nappes phréatiques est bas, et nous devons tous, agriculteurs, industriels, collectivités et particuliers, faire attention à notre consommation d'eau.

Chaque geste compte

Pour l'année écoulée le SIVOM a eu un rendement de 76% et ce malgré les problèmes liés soit au facteurs climatiques (éboulements, sécheresse) soit économiques (installation de la fibre). L'année 2022 a représenté 33 interventions pour fuites et 5 interventions pour casses.

La recherche de fuites et le contrôle du réseau correspond à plus de la moitié du temps de travail et ce sont des interventions de jour comme de nuit.

Le SIVOM DU PLO DU LAC va par tranches annuelles investir dans la sectorisation et la supervision (une partie déjà en place) ce qui permettra une recherche de fuites plus rapide et plus pointue.

Moins de fuites sur le réseau c'est aussi moins de consommation énergétique.

Nous comptons aussi sur vous. D'une part pour nous informer en cas de constat d'anomalie et pour régulièrement contrôler votre coffret compteur. Les fuites compteurs sont plus fréquentes que l'on croit et représentent autant d'eau perdue que sur le réseau. Et coûtent bien plus cher. D'autre part si vous constatez une anomalie sur le réseau, nous comptons sur vous pour nous contacter.

Facturation

Au vu de la forte hausse énergétique, le SIVOM s'est vu dans l'obligation de réajuster ses tarifs.

Pour votre facturation d'eau potable annuelle vous recevez deux avis des sommes à payer du Centre des Finances Publiques :

- *Au mois de Mai-Juin : la facturation d'un acompte d'eau potable qui représente :
 - l'abonnement au réseau eau potable et/ou assainissement pour 6 mois
 - un acompte de consommation d'eau (calculé sur les 50 % de votre consommation d'eau de l'année précédente)

Pour les abonnés assujettis

- un acompte de consommation d'assainissement (calculé sur les 50 % de votre consommation d'eau de l'année précédente)
- les redevances d'AEAG (calculé sur les 50 % de votre consommation d'eau de l'année précédente)

*Au mois de Novembre-Décembre : la facturation du solde d'eau avec un relevé réel de votre index d'eau potable qui représente :

- l'abonnement au réseau eau potable et/ou assainissement pour 6 mois
 - votre consommation réelle d'eau (avec déduction des m3 payé sur l'acompte d'eau)
- Pour les abonnés non assujettis un acompte de consommation d'assainissement (avec déduction des m3 payé sur l'acompte d'eau)
- les redevances d'AEAG (avec déduction des m3 payé sur l'acompte d'eau)

Vous pouvez demander la copie de votre facture d'eau aux jours et heures d'ouverture du secrétariat du Lundi au Vendredi de 14h00 à 17h00 au 05.67.53.03.40 ou par mail à : sivom.plo-du-lac81@wanadoo.fr

Propriétaires de résidences secondaires, pensez à relever votre compteur d'eau et à nous le communiquer avant votre départ par téléphone ou email.

Merci.

Santé

Pharmacie Vialade : 05 63 37 51 57

Médecins : 5 avenue Elysée Gâches

Docteur Hernandez :

Sans RDV Mardi et Mercredi 9h-18h

Docteur Rayssiguier :

Avec RDV Lundi et Jeudi

05 63 62 84 08

Cabinet infirmiers

Masnau-Massuguiès :

Albert-Carayon 06 85 36 22 74

Lacaune Zanella-Calvayrac-Parazols-Azelart

05 63 37 03 33

Marty-Boutes-Sebbag-Cros-Davy-Maury

05 63 37 03 02

Chéron : 06 32 60 97 03

Télémédecine :

Lundi au Vendredi = 9h-12h / 13h-20h

Samedi = 9h-12h / 14h-17h

S'adresser à :

Hélène Vialade (pharmacienne) 05 63 37 51 57

Séverine Zanella (infirmière) 06 60 65 33 76

Denis Maffre (maire) 06 10 80 51 96

Nathalie Viala (adjointe) 06 33 51 30 96

Aide à la personne

Portage des repas à domicile

05 63 37 17 31

ADMR Antenne de Viane :

06 84 09 37 71

Permanence : Mardi 9h-12h

Permanences de l'assistante sociale :

1er mardi du mois de 9h à 12h

seulement sur rendez-vous

à la Maison du Conseil Général

à Brassac au 05 63 73 02 11

Enfance

Garderie municipale : 05 67 53 03 42

(nouveau numéro)

Assistante maternelle agréée :

Anne Bouisset 05 63 37 57 77

Services de la mairie

Secrétariat : 05 63 37 50 34

Ouvert du Lundi au Vendredi 8h-12h / 13h45-17h

Fermé le Jeudi matin fermé au public

Voirie :

Marc Madern 06 85 17 01 58

Hervé Poumayrol 06 79 86 59 49

Santé - Social :

Nathalie Viala 06 33 51 30 96

Communication culture :

Anne-Lise Gilbert 06 31 07 85 46

Ordures ménagères :

Christine Denis 06 75 98 71 58

Scolaire :

Eliette Bardy 06 44 17 47 69

SIVOM du Plô du Lac eau et assainissement

Secrétariat 05 67 53 03 40 (nouveau numéro)

Lundi au Vendredi 14h-17h

Réservation Salle Polyvalente

Séverine : 05 63 37 17 31

Transport

Service Transport à la demande :

Taxi des Monts de Lacaune :

Le Rocher - 81530 Viane

05 63 37 02 79 ou 06 74 65 20 75

Taxi Viala :

14 avenue de Naurois - 81230 Lacaune

05 63 37 20 54

TARN Bus (ligne de Bus)

Planning et horaires sur le site internet

www.tarnbus.tarn.fr ou 08 11 99 00 81

Tourisme

Bureau de Poste Intercommunal et Bureau d'Information touristique (BIT) :

Avenue Elysée Gaches

Lundi au Samedi 9h15-12h15

Juillet / Août :

Lundi au Samedi 9h15-12h15/15h-18h

Edito

Malgré un printemps pluvieux, les événements organisés par les associations, la Communauté des Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne Haut Languedoc (CCMLHL) et la mairie se déroulent parfaitement. Merci encore à tous les bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation de ces manifestations. Le programme de cet été s'annonce copieux et varié avec, repas, bals, conférences, concerts, cinéma, expositions etc. Il y en aura pour tous les goûts (voir le programme joint).

J'attire à nouveau votre attention sur le fait que le Département du Tarn est classé en OLD (Obligation Légale de Débroussaillage), ce qui implique que tout propriétaire doit, d'une part, débroussailler horizontalement sur 50m autour de sa résidence, et d'autre part, élaguer les arbres à proximité pour limiter la propagation d'un éventuel incendie.

Merci au personnel du service technique qui s'applique au quotidien à rendre le village encore plus attrayant et propre malgré les pluies diluviennes du Printemps.

Nous avons mené une campagne pour éradiquer les pigeons qui sont maintenant moins nombreux. Pour maintenir cette situation cela nécessitera bien sûr une campagne annuelle pour éviter toute surpopulation de ces volatiles. Je vous rappelle d'ailleurs qu'il est interdit de donner à manger aux pigeons.

Un nouvel abribus Place du Docteur Veaux a été installé et est déjà très apprécié des utilisateurs des cars LIO.

L'enrochement du pont de la Rabaudié a été fait et nous allons pendant la période faste de l'été continuer les travaux d'entretien de la voirie communale.

Concernant l'éclairage public (EP), le dossier (résultat de l'enquête et délibération du conseil) a été transmis à la CCMLHL, gestionnaire de l'EP.

En espérant de tout cœur que nous pourrons continuer à échanger et partager avec l'espoir que le soleil revienne nous réchauffer, je vous souhaite un bel été à toutes et tous.

Denis Maffre
Maire de Viane

Sommaire

Vie communale

Travaux	2
Fibre	3
Exposition	3
Employés pour l'été	3
Base de loisirs	3
Camping	

Vivre ensemble

Éclairage public	4
Festival Marée Haute	4
Calendrier	5

Entre nous

Laiterie Fabre	6
Retrouvons nous	6

Sivom

	7
--	---

Bon à savoir

	8
--	---

Vie Communale

Travaux prévus sur l'année 2023

LIEU	COÛT
Mur du cimetière de Viane	19 523€
Chicane sécurité entrée de Viane	8 100€
Toit des sanitaires camping	14 962€
Travaux lac de la Rabaudié	14 900€
Abribus Place du Dr Veaux	3 237€

REPORT ANNÉE 2022

Place du Pont Vieux	23 989€
Dégâts voirie Papoulet	4 112€
Galzens	13 700€

TOTAL 102 523€

Hameau de Fraïsse

Pour l'été 2023, des travaux seront effectués : la réfection du portail et de la croix du cimetière. Depuis Décembre 2022, une borne incendie est fonctionnelle. Les cimetières ont l'obligation d'avoir un règlement intérieur. Il sera donc affiché très prochainement. Le hameau s'est doté de trois nouvelles rues: rue des fresques, rue de la source et chemin de novela.



Village de Viane

Rambarde du pont de la Rabaudié

Un enrochement a été réalisé sous le pont de la Rabaudié et la rambarde du pont sera rescellée dans l'été.

Place Oulès

Sous la Place Robert Oulès, devant les garages les intempéries ont abîmé la route goudronnée qui sera refaite en 2023.

Le Cros

Au Cros, un éboulement dû à la neige a affaïssi la route dans le hameau. Très prochainement, un enrochement sera réalisé.

Route Setgearié

A la suite des intempéries de cet hiver, la réfection de la route de la Setgearié côté vianais se fera cet été 2023. L'assurance de l'entreprise TTP prendra en charge les frais de réparation de la route.

Panneaux de numérotation et nomination des rues

Courant 2023-2024, la mairie finalisera la mise en place des panneaux.

Arche du Pont Vieux

En prévision pour 2024, le Syndicat Août Gijou prendra à sa charge le curage de l'Arche du Pont Vieux. La mairie prendra à sa charge le renforcement de l'Arche du Pont Vieux.



Fibre

Des poteaux ont été installés sur le territoire. Certaines maisons ont déjà pu être reliées à la Fibre.

Exposition

Vous pouvez venir voir des tableaux des artistes de l'Atelier de la fontaine couverte à la salle du Conseil aux horaires d'ouverture de la Mairie. Nous les remercions de leur prêt.



Employés pour l'été

Nous souhaitons la bienvenue à Sylvain et Jordan, nouveaux venus dans notre équipe qui viennent renforcer le service technique déjà en place, pour la saison 2023. Nous remercions toute l'équipe du service technique pour leur investissement !

Base de Loisirs



Un faucardage a eu lieu lundi 19 Juin afin de retrouver un beau lac pour la saison. Nous sommes navrés pour le désagrément occasionné pour le début de la saison de pêche.

La pataugeoire sera ouverte du lundi 10 Juillet au jeudi 31 Août. Nous accueillerons Lélya Debat, qui vient tout droit de la capitale. Nous espérons qu'elle passera une belle saison dans notre jolie campagne !

Camping

Le camping municipal a ouvert ses portes depuis vendredi 28 Avril. Il fermera le dimanche 17 Septembre.

Pour cette fin d'année, il est prévu une réfection du toit du bâtiment principal et des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture. Nous demandons des subventions à l'état et au département au titre de fonds verts.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres de l'association des « Atelier de la fontaine couverte ». Elles ont peint de magnifiques animaux ou végétaux locaux sur des ardoises afin que les campeurs sachent leur emplacement. Ce travail peut être admiré en fin de saison estivale ou lorsque le camping est vide afin de ne pas déranger les touristes qui cherchent la tranquillité sur notre commune.

Nous vous rappelons que durant sa période d'ouverture l'accès au camping est ouvert uniquement aux campeurs



Vivre Ensemble

Éclairage public

En Novembre 2022, lors du bulletin municipal n°6, la mairie vous a fourni une note de synthèse sur les tenants et aboutissants concernant l'extinction de l'éclairage public (note effectuée par la CCMLHL).

Pour le bulletin municipal n°7 de Février 2023, nous vous avons distribué un questionnaire à rendre avant le 15 Mars à la mairie à ce sujet. Le but était de collecter vos choix sur une extinction éventuelle ou non. Les résultats ont été les suivants :

- Nombres de bulletins : 100
- Nombres de bulletins pour l'extinction de l'éclairage du village : 9
- Nombres de bulletins pour l'extinction de l'éclairage du village et des hameaux : 58
- Nombres de bulletins contre l'extinction de l'éclairage : 15
- Nombres de bulletins nuls : 18

Le 15 Avril le Conseil Municipal a entérinée l'avis général par 7 votants pour et 5 contre. La démarche est donc en cours pour un essai d'une année d'extinction d'éclairage publique. A l'heure actuelle, la mairie attend les démarches de la CCMLHL pour appliquer l'extinction.

La compétence Energie est détenue par la CCMLHL. Elle doit vérifier toutes les horloges et cadrans avant de programmer l'extinction des lampadaires de notre commune.

Après une année d'extinction, un bilan sera fait. La mairie demandera à la CCMLHL un bilan pour savoir si des économies d'énergies ont été réalisées ou non suite à cet essai.

Festival Marée Haute

Le Festival Marée Haute a vécu sa 1ère édition cette année. Ce fût un succès pour toutes les communes qui ont pu l'accueillir !

Il y a eu des randonnées, des conférences, des spectacles de rue et des concerts. Nous tenons à remercier la CCMLHL et tous les partenaires, pour la réalisation de ce festival.

À Viane, nous avons accueilli Ludivine Henocq, conteuse musicienne installée dans le Tarn. Au vu des intempéries, les contes ont eu lieu au Temple. Nous remercions la communauté protestante pour leur prêt ainsi que la conteuse pour sa superbe prestation.

Fin d'après-midi, la salle polyvalente était pleine pour écouter la fameuse GiedRé. Un registre vocal délirant et mordant !

Nous remercions les bénévoles du Comité des fêtes et les parents de l'APE pour leur participation. Ils ont tenu un stand buvette et gâteaux pour les grands comme les petits.

Compte tenu du succès du Festival, une 2nde édition aura lieu l'année prochaine. Au plaisir de vous y voir !



Calendrier des Manifestations et Activités

	Du 05/07 au 23/08 à 17h Initiation tir à l'arc Organisé par les Archers du Lac 06 07 23 88 44 ou 06 73 31 50 20		Kermesse catholique
	Du 05/07 au 23/08 à 18h Visite commentée du village Départ devant la salle polyvalente		Stage Sport et Foi. Pour les enfants de 6 à 14 ans Renseignements et inscriptions auprès de M-J Roussaly 06.87.74.56.76 ou F et C Bonnet 06.79.86.63.82 ou 06.70.89.96.23
	Vernissage sur le peintre Doser au Temple		Conférence sur l'aviation animée par Henri Gilles Fournier : ancien pilote du concorde 17h30 à la salle polyvalente
	Marché de nuit gourmand Organisé par le Comité des fêtes		Belote Organisée par le comité des fêtes
	Concert classique au Temple Organisé par Monts et Musique		Fête votive Apéro, moules-frites, feu d'artifices, Dj Organisé par le Comité des fêtes
	Kermesse protestante		11h30 Commémoration Gilbert Bloch Fête votive : repas et soirée
	Cinéma Indiana Jones et le Cadran de la Destinée Organisé par la mairie		Fête votive À partir de 8h Vide grenier 10h30 Messe catholique spéciale À partir de 19h : apéro et soirée
	Journée à la mémoire de Jules Benezech qui, il y a 100 ans a créé la société Motobécane 10h30 à la salle polyvalente : Diaporama de présentation «Jules Benezech, histoire de la création de la célèbre Motobécane» Pose d'une plaque commémorative		Fête de Fraïsse